

SERVICE CIVIQUE A L'INTERNATIONAL

France Volontaires est l'un des membres fondateurs de l'Agence du Service Civique. Elles sont liées par une convention qui prévoit, entre autres, la mise en oeuvre de programmes favorisant les échanges entre acteurs des sociétés civiles du Nord et du Sud. France Volontaires, de par son implantation sur le terrain, peut être consulté pour émettre un avis sur la qualité d'un partenaire.

QU'EST CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?

Un engagement volontaire pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, qui possèdent la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, ou qui justifient d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an, sans condition de diplôme ou d'expérience professionnelle.

Sur une période de 6 à 12 mois, pour une durée hebdomadaire de mission représentant au moins 24 heures.

Pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général reconnue prioritaire.

Donnant lieu au versement d'une indemnité d'environ 440€ prise en charge par l'Etat, plus 100€ à la charge de l'organisme d'accueil (en espèces ou en nature via le logement et la nutrition).

Ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat

Effectuée auprès d'organismes à but non-lucratif ou de personnes morales

CONDITIONS POUR ACCUEILLIR UN SERVICE CIVIQUE ?

Avoir un partenaire français (associations, collectivités etc.) qui doit déposer une demande d'agrément auprès de l'Agence de Service Civique. Le dossier d'agrément est téléchargeable sur le site www.service-civique.gouv.fr.

Par la suite, la mission auprès de la structure d'accueil doit faire l'objet d'une validation. France Volontaires peut ainsi être sollicitée pour donner son avis.

Un tutorat : un ou plusieurs tuteurs sont désignés au sein de la structure d'accueil. Ils sont chargés d'assurer l'accompagnement et le suivi des volontaires dans la réalisation de leurs missions

Une formation civique et citoyenne est assurée au volontaire en Service Civique. Le référentiel de formation est défini par l'Agence de Service Civique.

Les structures d'accueil ont aussi pour mission d'accompagner les jeunes dans leur projet d'avenir. Elles doivent par ailleurs veiller à la diversité des profils des jeunes qu'elles accueillent en Service Civique.

LA PLATE FORME FRANCE VOLONTAIRES

regroupe plus de 30 associations d'envoi de volontaires à l'international.

Elle informe, oriente sur les différents dispositifs de volontariat qui existent et favorise la mise en réseau des acteurs, notamment via l'Espace Volontariats, directement implanté sur le terrain.

Parallèlement à ses missions France Volontaires envoie également des volontaires à l'international.



9 DOMAINES PROPOSÉS

CULTURE ET LOISIRS

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET ACTION HUMANITAIRE

EDUCATION POUR TOUS

ENVIRONNEMENT

INTERVENTION D'URGENCE EN CAS DE CRISE

MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ

SANTÉ

SOLIDARITÉ

SPORT

COMMENT POSTULER ?

En prenant attache avec des organismes proposant des missions de Service Civique www.service-civique.gouv.fr

FRANCE VOLONTAIRES // ESPACE VOLONTARIATS DES GRANDS LACS

29 avenue de la Mission, BP 562 - Bujumbura, Burundi
deo.ndayitwayeko@france-volontaires.org // 22.243.315

WWW.EVFFV.ORG

